

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 03 AVRIL 2025
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2025-02-19 - FONCTION PUBLIQUE (4.1.1) - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS – CREATION D’UN POSTE ADJOINT TECHNIQUE -ST2I

DATE DE CONVOCATION : 27 MARS 2025

DATE DE PUBLICATION : 07 AVRIL 2025

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	TARDY Yvan (ayant la procuration de DEPAILLAT Bernard), COLLET Thierry (à compter de la 2025-02-18), CLAUDON Jean-Louis , HENRION Martine , PICARD Denis , PIERSON Marianne , LELIEVRE Jean Luc , POIRSON Elisabeth , STAROSSE Jean-Luc , PAYEUR Emmanuel , VARIS Pierre , PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGAULT Jean-François), CHARTREUX Fabrice (sauf pour la 2025-02-02) (ayant la procuration de BONNIN Pierre), GUYOT Laurent , PLANCHAIS Viviane , SILLAIRE Roger (ayant la procuration de RADER Audrey-Helen), MAURY Christophe , GUILLAUME Isabelle , KNAPEK Patrice , DOMINIAK Bernard , WINIARSKI Patricia (ayant la procuration de FONTAINE André), MONALDESCHI Philippe , TOUSSAINT André (ayant la procuration de GASPAS Isabel), SITTLER David , VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël , LALANCE Corinne , CARON Jean-François , MARIN Karine , TAILLY Jérôme , JOUBERT Roger (ayant la procuration de FELTEN Daniel), MARTIN Vincent , PIERSON Chantal , DOHR Hervé , HENNEBERT Philippe , COLIN Xavier , ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration DE SANTIS Fabrice), RIVET Lionel (ayant la procuration de CAULE Emeline), HEYOB Olivier (ayant la procuration de DICANDIA Chantal), ASSFELD LAMAZE Christine , CHANTREL Nancy , BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de BONJEAN Myriam), EZAROIL Fatima , MARTIN-TRIFFANDIER Emilien , MOREAU Jean-Louis , LALEVEE Lucette , BRETENOUX Patrick , GUEGUEN Marie , SIMONIN Hervé , FAVRET Régis , COUTEAU Jean-Pierre .
<u>Etaient excusés :</u>	FONTAINE André , FONTANA André , BONNIN Pierre , SEGAULT Jean-François , RADER Audrey-Helen , GASPAS Isabel , ROSSO Michel , SAUVAGE Catherine , MANSUY Thierry , DEPAILLAT Bernard , MANSION François , DURANTAY Corine , MATTE Jean-François , MOUROLIN Patrick , CHENOT Tony , HARMAND Alde , DICANDIA Chantal , DE SANTIS Fabrice , BONJEAN Myriam , CAULE Emeline , FELTEN Daniel , GUYOT Gilles .
<u>Avis de procuration :</u>	10 avis de procuration
<u>Avis de suppléance :</u>	3 avis de suppléance
<u>Secrétaire de séance :</u>	Hervé SIMONIN
<u>Nombre de présents :</u>	51 présents pour la 2025-02-01. 50 présents pour la 2025-02-02. 51 présents de la 2025-02-03 à la 2025-02-17. 52 présents de la 2025-02-18 à la fin.
<u>Nombre de votants :</u>	61 votants pour la 2025-02-01. 59 votants pour la 2025-02-02. 61 votants de la 2025-02-03 à la 2025-02-17. 62 votants de la 2025-02-18 à la fin.

Dans le cadre de développement des compétences de la communauté de communes et notamment l'aménagement et l'entretien des espaces verts dans les zones industrielles et des pistes cyclables sur l'ensemble du territoire suivant le plan de mobilité durable, il est proposé la création d'un poste permanent d'agent technique à temps complet au sein du service ST2I, afin de renforcer l'équipe actuelle.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L313-1 L332-14 et L422-28,

Vu la loi 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale (FPT),

Vu la loi 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique,

Vu la loi du 6 août 2019, relative à la transformation de la fonction publique,

Vu les décrets portant statut particulier des différents cadres d'emploi de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier des adjoints techniques territoriaux.

Vu le tableau des effectifs existant de la Communauté de Communes Terres Toulouises,

Considérant qu'il appartient au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de :

- De créer 1 poste d'adjoint technique territorial à temps complet sur des missions d'aménagement et d'entretien des pistes cyclables et espaces verts
- D'autoriser la déclaration de vacance de poste et les formalités nécessaires à la création du poste
- De s'engager à prévoir les crédits en tant que de besoin au budget de référence
- D'autoriser le Président à signer tout document et pièce nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX